



Aix en Provence, le 11 janvier 2011

## Appel d'offre interne 2011 AOI ECCOREV

Afin de favoriser la coopération scientifique entre les unités membres de la fédération, ECCOREV lance, chaque année, un appel interne à projets concernant l'environnement. Cet appel est réservé aux équipes membres d'ECCOREV, mais des collaborations avec d'autres équipes ne sont pas exclues. En 2008, quinze projets ont été reçus et huit ont été financés pour un montant total de l'ordre de 80k€. En 2009, dix projets ont été reçus et sept ont été financés pour un montant total de 70k€. En 2010, 18 projets ont été reçus et 11 ont été financés pour un montant total de 72k€ (incluant 2 colloques). Les projets lauréats sont visibles sur le site web d'ECCOREV.

Nous reconduisons l'AOI. Il s'agit de petits projets incitatifs limités à 1 an et préparant une réponse à un appel à projets national, régional ou européen. L'objectif visé est donc de favoriser la coopération entre les membres de la fédération et préparer des projets plus larges. Il n'y a pas d'axes privilégiés. Toute recherche interdisciplinaire dans le domaine de l'environnement est éligible. Les demandes de financement de réunions préparatoires à des projets plus larges sont également éligibles, ainsi que les réunions et colloques interdisciplinaires.

Les autres conditions à remplir pour être éligible sont :

- impliquer au minimum deux équipes de la FR
- avoir une vision à moyen terme de la recherche prévue, en particulier avoir une idée de l'appel d'offres (ANR, région ...) visé
- un bonus est donné aux projets impliquant au moins une équipe de sciences « dures » et une équipe SHS
- rédiger un texte court (4 à 5 pages) expliquant le contexte, les objectifs, les réalisations prévues et la description du consortium
- justifier la demande financière, qui sera inférieure à 8000 euros (3000€ pour les réunions et colloques)
- soumettre le texte par courriel avant le 18 février 2011

Les projets reçus seront évalués par deux experts (internes à la FR) dont un membre du conseil scientifique. Les critères seront la pertinence scientifique et l'interdisciplinarité.

#### Calendrier :

- 18 février : date limite de réception des projets
- 25 février : réunion du comité de direction qui choisira les évaluateurs
- 18 mars : réunion du CS qui classera les projets
- première quinzaine d'avril : notification du financement

#### Plan de la demande

- contexte de la recherche (maximum une page)
- objectifs de la demande (maximum une page) incluant la description de la suite prévue pour le projet
- réalisations prévues, plan financier succinct (une à deux pages), description courte du mode d'interaction prévu entre les équipes.
- description du consortium : liste des participants (avec leur statut et le pourcentage d'implication), court CV du porteur de chaque équipe incluant la liste de trois publications les plus pertinentes pour le projet.

#### Contact :

- renseignements scientifiques : J. Guiot (tel. 04 42 97 15 32) [guiot@cerege.fr](mailto:guiot@cerege.fr)
- renseignements administratifs et soumission : J. Cavalieri (tel. 04 42 97 15 21) [cavalieri@cerege.fr](mailto:cavalieri@cerege.fr)

**Remarque importante 1) :** Il est impératif que les chercheurs ayant bénéficié d'un financement ECCOREV indiquent, dans les **publications et résumés de colloques**, leur **appartenance à ECCOREV** dans les adresses des auteurs (en plus de leur affectation habituelle). ECCOREV sera jugé, entre autres, sur sa production scientifique (celle où son nom apparaît).

**Remarque importante 2) :** Si les chercheurs impliqués dans la demande ont déjà été impliqués dans un précédent projet, prière de préciser les publications issues de ce précédent projet.

Pièce jointe : liste des labos membres d'ECCOREV